

Centre Social et Culturel

LE RIONET

**ACCUEIL
DE LOISIRS
ANNÉE 2018-2019
CAZILLAC**

MERCREDIS
PÉRIODE SCOLAIRE

**PETITES
VACANCES**

Association Multi-Rencontres du Rionet
46600 CAZILLAC

Secrétariat : 05 65 37 20 74 / Maison de l'Enfance : 05 65 32 18 50

Portable accueil de loisirs : 06 77 83 94 75

accueildeloisirs.rionet@gmail.com ou rionet@wanadoo.fr

www.rionet.fr

L'accueil de loisirs accueille les enfants à partir de 5 ans.

Pour les enfants de 3-4 ans, un accueil spécifique est mis en place à la crèche (voir le dépliant spécifique : «Mini»).

HORAIRES ET DATES D'ACCUEIL

	Les mercredis Période scolaire	Petites vacances
Lieux et dates	Accueil à la Maison de l'Enfance De 7h30 à 19h + antennes (cf antennes et transports)	Accueil à la Maison de l'Enfance De 7h30 à 19h
Dates d'ouverture	Tous les mercredis de l'année scolaire	<u>Toussaint</u> : du 22 Octobre au 02 Novembre (fermeture le 01 Novembre) <u>Noël</u> : du 02 au 04 Janvier (fermeture du 24 Décembre au 01 Janvier) <u>Hiver</u> : du 25 Février au 08 Mars <u>Printemps</u> : du 23 Avril au 03 Mai (fermeture les 22 Avril et 01 Mai)

LES ANTENNES ET LES TRANSPORTS

Les mercredis en période scolaire, les enfants peuvent être accueillis sur différentes antennes (voir les horaires et lieux dans le tableau ci-dessous). Un transport est ensuite organisé vers la Maison de l'Enfance de Cazillac.

Pour certaines communes, un transport retour est également mis en place.

	Les mercredis Période scolaire	
	Antenne	Transport retour le soir
Cressensac	De 7h30 à 9h30 à l'école	Dans la cour de l'école à 18h15
Cuzance	De 7h30 à 12h30 à la garderie Départ à 10h vers Cazillac pour les enfants présents à la journée	Place de la mairie à 18h15
Les 4 Routes du Lot	De 7h30 à 9h à l'école	
St-Michel de Bannières	De 7h30 à 9h à l'école	
Gignac	De 7h30 à 12h30 à l'école Départ à 10h vers Cazillac pour les enfants présents à la journée	Salle polyvalente à 18h15

Pour les vacances scolaires, une antenne sera ouverte à Cressensac le matin de 7h30 à 9h30 avec un retour le soir pour 18h15, **sauf le vendredi soir**.

Pour les communes de Cuzance et Gignac, si la demande est suffisante, un ramassage pourra être mis en place le matin. Le retour le soir se fera à Cressensac, **sauf le vendredi soir**.


Lieux	Les vacances scolaires	
	Antennes ou ramassage le matin	Transport retour le soir
Cuzance Place de la Mairie	Ramassage (si demande suffisante)	Dans la cour de l'école à Cressensac à 18h15 Sauf le vendredi soir
Cressensac	Antenne de 7h30 à 9h30 à l'école ou à la crèche	
Gignac Salle polyvalente	Ramassage (si demande suffisante)	
Lachapelle-Auzac	Antenne de 7h30 à 8h30	A l'école à 18h15 Sauf le vendredi soir

LES REPAS ET GOÛTERS

4

L'association propose le repas de midi au prix de 3,25€.

Si vous le souhaitez, vous pouvez fournir un pique-nique dans un sac isotherme avec un pain de glace.

Lorsque votre enfant participe à une sortie à la journée, vous devez obligatoirement fournir le **pique-nique**. Ces sorties sont notées avec un  sur le programme.

Tous les jours, le goûter est fourni.

5

LES SORTIES

Le nombre de place est limité, les premiers inscrits sont prioritaires.

Toutefois, un roulement sera effectué si besoin afin qu'un maximum d'enfants puisse participer aux sorties.

Une tenue adaptée est demandée suivant les sorties.

Le retour des sorties se fait vers 17h30 à Cazillac.

L'association ne fournit pas le pique-nique pour les sorties à la journée. Il doit être préparé par les parents et conservé dans un sac isotherme avec un pain de glace.



Pensez à marquer le nom de
votre enfant sur ses affaires

L'inscription à l'Accueil de loisirs est soumise à l'adhésion à l'association. Celle-ci est de 32€ par famille et est valable 1 an de date à date.

L'inscription et la réservation se font soit par mail, soit au secrétariat ou soit directement sur place. Elle doit se faire au plus tard la veille avant 14h.



Documents à fournir :

- Fiche d'inscription par famille (valable jusqu'en juin 2019)
- Fiche sanitaire par enfant (valable jusqu'en juin 2019)
- Fiche de réservation dûment complétée
- Justificatif de quotient familial (à défaut pour les non allocataires, votre dernier avis d'imposition)
- Tout justificatif de prise en charge (CAF, MSA, CE...)



En cas d'absence : prévenir la veille sinon toute activité réservée sera facturée 3€.

Sans réservation : l'enfant sera accueilli sous réserve de disponibilité. De plus, une majoration de 2€ par jour sera appliquée. L'enfant ne sera pas prioritaire pour participer à une éventuelle sortie.

TARIF HORAIRE

L'accueil se fait à partir de 7h30 tous les matins. Le tarif appliqué est un tarif horaire, toute heure entamée est due à partir de 7h30 (ex : un enfant présent de 9h à 18h sera facturé de 8h30 à 18h30).

Nos tarifs comprennent : les sorties, les transports, les activités et le matériel pédagogique, le goûter, l'encadrement par du personnel qualifié, l'assurance MAE (responsabilité civile, accident).

Quotient familial	Inf ou égal à 450€	De 451€ à 550€	De 551€ à 650€	De 651€ à 800€	De 801€ à 1000€	De 1001€ à 1200€	De 1201€ à 1500€	Sup à 1500€
1 ^{er} enfant	0,80€	0,88€	0,96€	1,05€	1,19€	1,30€	1,46€	1,57€
A partir du 2 ^{ème} enfant	0,60€	0,66€	0,72€	0,78€	0,89€	0,97€	1,09€	1,18€

Tarif applicable aux ressortissants du régime général; pour les autres caisses, nous consulter.



Le paiement doit être effectué tous les mois. Une facture vous sera transmise directement par le responsable, par mail ou par courrier.



Pendant les vacances scolaires, pour chaque enfant présent à la journée du lundi au vendredi, une réduction de 20% sera appliquée en fin de semaine.

Vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt s'élevant à 50% des frais de garde de vos enfants à charge de moins de 6 ans (même si vous ne payez pas d'impôts).

RÉCLAMATIONS

Les éventuelles réclamations doivent être adressées par courrier à la Présidente de l'Association dans un délai d'un mois à compter de la date du litige. Toutefois, la responsabilité de l'Association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou vol d'affaires personnelles, objets de valeur ou espèces.

VOS ENFANTS

Nom et Prénom : Date de naissance : F M
 Nom et Prénom : Date de naissance : F M
 Nom et Prénom : Date de naissance : F M
 Nom et Prénom : Date de naissance : F M

RESPONSABLE LÉGAL(E) DES ENFANTS

Père Mère Tuteur
 Beau-père Belle-mère

Père Mère Tuteur
 Beau-père Belle-mère

Nom et Prénom : Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Mail :
 Tel domicile :
 Tel portable :
 Tel travail :
 Profession :

Nom et Prénom : Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Mail :
 Tel domicile :
 Tel portable :
 Tel travail :
 Profession :

N° allocataire CAF :

Ou n° allocataire MSA :

Quotient Familial :

Fournir un justificatif de quotient familial ou pour les non-allocataires, votre dernier avis d'imposition.

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

PERSONNE POUVANT ÊTRE CONTACTÉE PENDANT LA JOURNÉE

Nom et Prénom :
 Lien avec l'enfant :
 Tel domicile : Tel portable :

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e),, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant et j'em'engage à payer la part des frais d'accueil incombant : frais médicaux, d'hospitalisation et d'opérations éventuels.

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement Accueil de Loisirs 2018-2019

Date et signature:

FICHE SANITAIRE - ANNÉE 2018-2019

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'ACCUEIL DE L'ENFANT

VOTRE ENFANT

Nom et Prénom : Date de naissance : F M

VACCINATIONS

Vaccin	Date du dernier rappel
DT Polio	

Si l'enfant n'a pas ce vaccin obligatoire, joindre un certificat médical de contre-indication

Se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant, possibilité de fournir une photocopie.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Allergies : Asthme oui non Médicamenteuse oui non
Alimentaires oui non Autres oui non

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Indiquez ci-après :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...) en précisant les dates et les précautions à prendre.

Recommandations utiles fournies des parents.

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... Précisez

Commentaires :

PERSONNE POUVANT ÊTRE CONTACTÉE LA JOURNÉE

Nom et Prénom :

Tel domicile : Tel portable :

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié Oui Non
J'autorise mon enfant à être maquillé Oui Non
J'autorise l'association à diffuser son image :
- Sur son site internet Oui Non
- Sur sa page Facebook Oui Non
- Dans la presse Oui Non

NOM & Prénom du responsable légal :

Date et signature:

Fiche à compléter et à retourner
à l'Accueil de loisirs à Cazillac
accueildeleisirs.rionet@gmail.com



Pour les enfants qui ne sont pas amenés par leurs
parents à Cazillac, pensez à bien mentionner les
lieux d'antennes le matin et les retours le soir
(cf antennes et transports).

Inscription au plus tard le mardi avant 14h

	NOM et Prénom de l'enfant	Date de naissance	Groupe d'âge
1			
2			
3			
4			

Inscrivez «PN» lorsque vous
fournissez le pique-nique

	Matin	Repas	Après- midi	Antenne et transport	
				Matin <small>Préciser la commune</small>	Soir <small>Préciser la commune</small>
Mercredi 05 Septembre					
Mercredi 12 Septembre					
Mercredi 19 Septembre					
Mercredi 26 Septembre					
Mercredi 03 Octobre					
Mercredi 10 Octobre					
Mercredi 17 Octobre					

Commentaires

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement de l'Accueil de Loisirs

Signature :